****

**PROCES VERBAL**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2023**

Le Conseil Municipal s’est réuni le 15 novembre 2023 à 19h30 à la mairie

**Etaient présents :** Ludivine BIZOT, Patricia GLORIA, Frédéric VIETTE, Sylvie FICHOT, Madeleine KESSLER, Marie Noëlle MANLAY, Elise PETIDENT, Bernard PRUDHOMME, Lydie SYNIEC, Laurent GUENEBAUT

**Etait absent et représenté :**

**Secrétaire de séance :** Patricia GLORIA

1. **Approbation du procès-verbal** du 26 septembre 2023 : Le Maire demande s’il y a des observations. A l’unanimité le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 26 septembre 2023
2. **Frais scolaire (annule et remplace la précédente) » :** Le Maire informe qu’une erreur avait été commise lors de la dernière réunion concernant les frais scolaire 2022-2023 et qu’il est nécessaire de reprendre une délibération

Le conseil approuve à l’unanimité

Le Maire explique également les différences de prix entre les frais scolaires des différentes écoles

1. **Colis des ainés :** Patricia Gloria a demandé un devis au Bon Vivant ainsi qu’au Gamm Vert, après en avoir délibéré le Conseil fixe le prix par colis à 31 € et décide de les prendre au Gamm Vert, il y a 13 hommes et 16 femmes.

B.Prudhomme demande si Allan est venu en mairie ? L.Bizot confirme qu’il est venu proposer une bouteille de vin de Braux par colis mais comme il en a beaucoup, ça sera peut-être une par foyer.

Vote à l’unanimité

1. **Redevance d’occupation du domaine public-Orange :** Le Maire propose comme tous les ans d’établir un titre concernant l’occupation du domaine public –Orange selon les tarifs.

Vote à l’unanimité

1. **Ajout tarif de matériels si casse lors de location de la salle des fêtes :** P.Gloria s’est aperçu qu’il manquait des tarifs au niveau du matériel de la salle des fêtes en cas de casse, elle énumère le matériel ainsi que les tarifs.

Le conseil approuve à l’unanimité

1. **Prime exceptionnelle pouvoir d’achat :** Le Maire explique qu’il est possible de donner une prime exceptionnelle pouvoir d’achat, celle si ne concerne que la secrétaire car il faut être en poste au 1er janvier 2023 et le cantonnier est arrivé au mois d’avril.

1/3

Le Maire souhaite donner cette prime à hauteur de 184 €. B.Prudhomme a vu dans le Bien Public que les secrétaires vont être augmenter.

S.FICHOT demande si on ne peut pas arrondir à 200 €

Le Maire explique que le montant total de la prime est de 800 € et que c’est au prorata du nombre heures soit 23%

Approuver à l’unanimité

1. **Affaires diverses :**

-Goûter de Noël : L. Guenebaut demande s’il y a moins d’enfants par rapport à l’année précédente, le Maire lui répond qu’il y a 2 enfants qui ont plus de 12 ans. Elle propose le rendez à 15h ou 15h30.

S. Fichot suggère 14h30 pour décorer les sapins.

M. Kessler demande s’il faut faire des décorations ? Le Maire informe qu’il y a assez de décorations et qu’elle enverra un message pour l’organisation (préparation, nettoyage…).

E. Petident se propose pour emballer les cadeaux.

-Travaux 2023 et projet 2024 :

\* Menuiserie côté sud du logement

\* Peindre les grilles de la mairie

\* Repiquage tuiles préau, B. Prudhomme demande s’il y a que du repiquage ? F. Viette pense qu’il a également le chevron

\* Achat de chaises pour la salle des fêtes

\* Achat et pose panneau école et tonnage. P. Gloria a demandé à la personne de Clamerey et normalement elle devrait faire le panneau pour l’école.

\* Repiquage tuiles église

\* Récupérateur d’eau au cimetière (offert part P. Gloria)

\* Isolation comble a été réalisée

\* Bâche à incendie, le Maire déplore le fait qu’elle ne soit pas installée en 2023

\*Hôtel à insecte : le maire a vu sur le facebook d’un ancien résident de Braux que l’entreprise Joie de vivre (institut de personnes handicapées) en fabriquaient, elle a pris contact avec cette association, le devis est de 170 €. (Seul F. Viette est contre).

**Tour de table :**

M. Kessler pense qu’il faut nettoyer les auges vers la salle des fête (mégots) et replanter le pied de lavande. P. Gloria informe qu’elle fera le tour des auges lors de l’état des lieux de la salle.

M-N. Manlay demande si l’électricité est payante pour les associations.

F.Viette informe que le cantonnier a eu un retrait de permis de 6 mois et qu’il n’est venu aujourd’hui, il devra récupéré sa journée. Il doit s’arranger pour les mercredis suivants. Il est prévu qu’il fasse le talus en montant à la Croisée.

E. Petident demande si les panneaux de sens prioritaire vers les ponts seront installés. F. Viette lui répond que le cantonnier va les poser.

L.Guenebaut a apprécié la cérémonie du 11 novembre. Le Colonel était content d’être venu. Il y aura un article sur les 100 ans du monument dans la gazette.

B. Prudhomme trouve que le cantonnier y va fort sur la bêche pour les saignées, tous sont d’accord.

2/3

S. Fichot demande quand aura lieu les vœux du Maire. Le Maire informe qu’ils auront lieu le 14 janvier 2024 à 15h, elle préviendra les conseillers pour l’organisation.

S. Fichot constate le fléau des autocollants sur les panneaux, elle en a déjà retiré mais il y en a des nouveaux.

Le Maire a signalé cette information aux gendarmes, ils demandent de prendre des photos.

L. Syniec se renseigne pour un logiciel gratuit pour enregistrer les séances de Conseil Municipal.

P.Gloria signale une fuite au grenier et une fuite de raccord des WC handicapé de la salle des fêtes. Elle souhaite faire un point avec les intervenant de la salle des fêtes concernant les plaques du plafond

Séance levée à 21h31

Le Maire Le Secrétaire de Séance

Ludivine BIZOT Patricia GLORIA

3/3